







COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

PROCÈS-VERBAL N°17 – REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membres présents :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine M. GILBERT Francis
Membres cooptés :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine M. RULLIER David
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	MM. BAUDOUIN Gilles, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre, RULLIER David.

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

<u>Important</u> : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ♣ M. GODET Jean-Pierre Interbocage FC
- M. GILBERT Francis ES AFP
- M. PETIT Jean-Jacques US Vrère St Léger de Montbrun
- M. RAMBAUD Alexandre SC L'Absie Largeasse MC
- Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine ES AFP
- M. BAUDOUIN Gilles US Pexinoise Niort
- M. RULLIER David (membre coopté) FC Chauray

Le procès-verbal n°16 du 20 novembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°17 / Réunion du 27 novembre 2025



WEEK - END DU 22-23 NOVEMBRE 2025

Match n° 53911443 Genneton (1) / Airvo St Jouin (3) en Séniors D4, Poule B

Arbitre: M. MARTIN Damien.

Match arrêté à la 83^{ème} minute de jeu, le score étant de 2-0 lors de l'arrêt de la rencontre.

Dossier transmis par la commission Litiges et Contentieux dans son PV n°7 du 27 Novembre 2025.

La commission Sportive prend note et enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux à savoir :

Match perdu avec pénalité à l'équipe d'Airvo St Jouin FC (3) en Championnat Séniors D4, Poule B avec zéro (0) but et moins un (-1) point pour en attribuer le gain à Genneton (1) en Championnat Séniors D4, Poule B avec (3) buts et trois (3) points.

FORFAIT

Amende de 32€:

- Match n°54208487 L'Absielargeasse MC (3) / Moncoutant (4) en Séniors D5, Poule E.
 - L'Absielargeasse MC (3) 1^{er} forfait.
- Match n° 54417110 Clazay Bocage (2) / Pays de l'Ouin (5) en Séniors D5, Poule A.
 - Pays de l'Ouin (5) 3^{ème} forfait.

Amende de 21€:

- Match n° 55145971 Bergerac Périgord (1) / FC Les Gâtinaises (1) en u16-u18 F ID à 11, Poule A.
 - FC Les Gâtinaises 1^{er} forfait.
- Match n° 54197107 GJ EVSABB (1) / FC3C (3) en u17 D2, Poule A.
 - FC3C (3) 1^{er} forfait.
- Match n° 55115278 GJ ENE 79 (1) / Parthenay Viennay (3) en u14-u17 F à 8, Poule D.
 - Parthenay Viennay (3) 1^{er} forfait.

FORFAIT GENERAL

De l'équipe de Pays de l'Ouin (5) en Séniors D5, Poule A. L'adversaire hebdomadaire de cette équipe sera exempt. Conformément à l'article 19.6 des RG de la LFNA, l'ensemble des résultats de cette équipe ont été annulés.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°17 / Réunion du 27 novembre 2025



FEUILLE DE MATCH EN RETARD OU FMI NON UTILISEE

Amende de 28 € au club surligné en gras :

Match n°55115279 **Ozon** (1) / GJ ETSO (1) en u14-u17 F à 8, Poule D.

FMI OU FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Amende de 28 € au club surligné en gras :

- Match n° 54417106 Nueillaubiers (4) / Pays de l'Ouin (4) en Séniors D5, Poule A.
- Match n° 54476156 Celles Verrines (4) / Augé Azay le Brûlé (2) en Séniors D5, Poule F.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu, le 23 novembre, des communes de :

❖ Aigondigné (Mougon, Thorigné jusqu'à nouvel ordre), Brûlain (jusqu'à nouvel ordre), Clussais la Pommeraie, Coulonges/Autize, L'Absie, Marigny, Saint Aubin le Cloud, Sainte Ouenne.

Reçu pour le week-end du 29-30 novembre, des communes de :

Granzay Gript, Sainte Néomaye.

COURRIER

- ❖ Du club d'Interbocage concernant de susceptibles frais d'arbitrage sur une rencontre annulée en D4 à la suite d'un arrêté municipal alors que l'équipe s'était déplacée. Pris note. Dossier transmis à la commission départementale d'arbitrage pour réponse à donner.
- De l'AS Périgné concernant le maintien d'une rencontre sur son installation abîmée. Pris note. Dossier transmis à la commission départementale d'arbitrage pour réponse à donner.

Le Secrétaire Jean-Jacques PETIT Le Président Jean-Pierre GODET



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°17 / Réunion du 27 novembre 2025



REPROGRAMMATION DES RENCONTRES

WEEK-END DU 13-14 DECEMBRE 2025

Seniors Départemental 4 / Unique		rtemental 4 / Unique	Poule A		69
Dimano	che	14/12/2025			
J8 539	08512	51271.1 582376 L Absie Larg. Mout 2	- 560535 Inter Bocage Fc	3 15H	Stade Municipal Route De Niort
Rep	ort du 2	23/11/2025			79240 L ABSIE
Seniors Départemental 4 / Unique			Poule D		70
Dimano	che	14/12/2025			
		51853.1 561222 Fc Autize 3 23/11/2025	- 551597 Sud Gatine Fc 3	15H	Stade De La Richardière Terrain Honneur Route De Saint Pompain 79160 COULONGES SUR L AUTIZE
Seniors Départemental 5 -1ère Phase- / 1			-	Poule F	78
Dimano	che	14/12/2025			
J7 544	76152	53901.1 546435 Afc 2	- 564486 Pays Néo-Créche Fc 4	ois 15H	Stade Municipal Rue Du Stade
Rep	oort du	23/11/2025			79370 THORIGNE
Seniors Départemental 5 -		rtemental 5 -1ère Phase- / 1	Poule G		81
		53114.1 564248 F.C. Marigny 2	- 565086 As Irleau-Le Vanneau 1	15H	Stade Municipal2 Le Bourg 79360 MARIGNY
J8 544	80350	53930.1 565079 Fc Granzay 1	- 581382 Union Sud Deux Sevre 4	19H	Stade Municipal Les Ouches Blanches
Rep	ort du 2	29/11/2025			79360 GRANZAY GRIPT
		WEEK-EN	D DU 10-11 JANVIE	R 2026	
Seniors Départemental 2 / Unique		rtemental 2 / Unique	Poule Sud		64
Dimano	che	11/01/2026			
J8 539	906412	50676.1 514935 Brulain Es 1	- 581382 Union Sud Deux Sevre 1	15H	Stade Albert Piquereau 1 Rue Du Stade
Rep	oort du 2	23/11/2025			79230 BRULAIN